LES MARCHANDS ÉTRANGERS À ROUEN AU XVI° SIÈCLE (VERS 1520 - VERS 1580)

Assimilation ou sécrégation?

PAR

CHRISTIANE DOUYÈRE

maître ès lettres

Rouen est un port international; il est fréquenté par des marchands de nationalité diverse. Un de ces marchands peut-il s'installer à Rouen, s'y assimiler et se fondre dans le même creuset que la bourgeoisie rouennaise au point de ne plus s'en distinguer et d'épouser totalement ses intérêts et ses démarches? A plus forte raison, un groupe d'étrangers peut-il se fixer à Rouen durablement et s'y enraciner assez profondément pour, à son tour, l'influencer? Compte tenu du cosmopolitisme de la ville et d'une certaine ouverture d'esprit des Rouennais, ces marchands, selon leur origine et leur personnalité propre, ne réagissent pas de la même façon. Ces nuances, ces degrés différents d'assimilation constituent l'objet de cette étude.

SOURCES

Le tabellionage rouennais constitue la source essentielle de ce travail. Il est composé de six séries, dont deux, les séries « meubles » qui commencent en 1522 et en 1548, fournissent des renseignements de nature économique, et les autres concernent les actes de nature immobilière, rentes, terres et maisons. Le tabellionage constitue par son volume une source importante, quoique limitée. L'enregistrement d'un acte devant les tabellions est une sécurité pour le particulier qui le fait, mais rien ne l'y oblige. Ces sources ont été complétées par d'autres séries des Archives départementales de Seine-Maritime, notamment le Parlement, la série E-Familles, la série G, et par le dépouillement des Archives communales de Rouen. Enfin, la série JJ des Archives nationales a fourni une série de lettres de naturalité de première importance pour ce travail.

INTRODUCTION

L'ETRANGER AU XVIe SIÈCLE

Dans les faits, l'étranger possède à peu près les mêmes droits que le régnicole, mais l'incapacité successorale et le droit d'aubaine sont les principaux obstacles à son assimilation; il essaie d'y remédier en obtenant des lettres de naturalité. A Rouen, l'étranger et le forain sont soumis à l'obligation de demander congé à la municipalité pour mettre à couvert leurs marchandises dans la ville; le moyen d'échapper à cette contrainte est de postuler la bourgeoisie.

La bienveillance royale s'exerce à l'égard des colonies étrangères qui se multiplient en France dès la fin du xve siècle. Les étrangers établis à Rouen sont généralement bien accueillis par la population. Toutefois, quelques problèmes se posent au xvie siècle. Le Parlement de Rouen et les États de Normandie se montrent souvent protectionnistes; leur vœu est toujours le même : n'accorder la naturalisation qu'aux étrangers fixés à Rouen, mariés à des filles du pays et y possédant enfants, maisons et terres. L'idéal est pour eux d'assimiler les étrangers qui viennent commercer en France.

PREMIÈRE PARTIE

CES ÉTRANGERS QUI NE FONT QUE PASSER À ROUEN

CHAPITRE PREMIER

LES ANGLAIS À ROUEN

En dépit des relations franco-anglaises qui restent assez difficiles tout au long du xvre siècle, les marchands anglais fréquentent assidûment le port de Rouen. Ces marchands sont surtout originaires de Londres et de la côte sudouest de l'Angleterre. Mais peu nombreux sont ceux qui s'établissent définitivement; ils préfèrent résider dans les nombreuses hôtelleries de la paroisse Saint-Éloi.

Leur commerce porte essentiellement sur les draps anglais, frises et créseaux, et sur les métaux, plomb et étain; après 1564, on assiste à une véritable invasion de la draperie anglaise à Rouen qui constitue pour elle la porte du monde méditerranéen. En échange, la Normandie leur fournit des textiles de qualité médiocre, les canevas, et les toiles blanches de Rouen, de réputation internationale; Rouen joue aussi le rôle de redistributeur des produits exotiques, épices qui viennent de Lyon, et des produits de l'arrière-pays.

Le nombre de leurs installations durables est très réduit, mais, par leur nombre et leur commerce, ces marchands anglais contribuent à animer le port et la ville.

CHAPITRE II

LES FLAMANDS À ROUEN

En 1572, la colonie flamande fixée à Rouen ne compte pas plus d'une vingtaine de membres. Ils apparaissent vers le milieu du xv1e siècle. Mais on constate rarement une assimilation profonde. On peut distinguer deux grands groupes selon leur origine géographique, les marchands originaires des Pays-Bas catholiques qui sont surtout spécialisés dans l'importation de vin de France, et ceux qui viennent des provinces maritimes de la Flandre, qui sont des marins et se consacrent au trafic des poissons.

Les deux matières essentielles de leur commerce sont le vin qu'ils acheminent vers le nord, et le poisson, souvent salé, en sens inverse. Les textiles ne

jouent à Rouen qu'un rôle secondaire en ce qui les concerne.

Les relations de Rouen avec les Flamands mettent le port en contact avec des marchands venant de pays plus éloignés; c'est par l'intermédiaire des Hollandais que la Baltique ravitaille l'Europe atlantique en produits agricoles et forestiers.

Toutefois, le départ de la colonie flamande de Rouen, au reste peu nombreuse, ne saurait prendre des allures de catastrophe.

CHAPITRE III

LES ITALIENS À ROUEN : LA BANQUE ET LE COMMERCE

Il est difficile de parler d'assimilation au milieu rouennais de la colonie italienne, un peu plus nombreuse que celles que l'on a vues précédemment; pourtant, en dépit de la jalousie qu'elle manifeste parfois à son égard, l'opinion publique ne semble pas tenir les Italiens à l'écart; ce sont plutôt ces derniers qui refusent de s'intégrer et qui se considèrent « à part ». Ils sont à Rouen pour tirer profit du commerce international et des activités annexes qui s'y rattachent, mais nullement pour y faire souche.

Les Italiens de Rouen sont en fait le bastion atlantique des compagnies lyonnaises. C'est en cette qualité qu'ils se livrent au commerce de l'alun, des draps anglais et des épices. C'est aussi par leur intermédiaire que les banques italiennes de Lyon interviennent à Rouen. Ils entretiennent des relations fréquentes avec les diverses colonies italiennes réparties dans les capitales économiques d'Europe et leurs liens avec Lyon sont très forts et très importants dans leurs activités économiques.

DEUXIÈME PARTIE

UN EXEMPLE ACHEVÉ D'ASSIMILATION : LA COLONIE ESPAGNOLE

CHAPITRE PREMIER

LA COLONIE ESPAGNOLE DE ROUEN

La colonie espagnole de Rouen, telle qu'on la trouve au xvie siècle, est une des plus récentes qui se soient installées dans les ports atlantiques. En effet, des marchands ibériques fréquentent la Normandie dès le xive siècle, mais la guerre franco-anglaise et l'occupation compromettent leur prospérité. Il faut attendre la reconquête de la Normandie pour assister à la renaissance du com-

merce rouennais et voir revenir les marchands espagnols.

La formation de la colonie espagnole de Rouen est marquée par deux arrivées massives entrecoupées d'une longue période où l'on assiste à un apport régulier et continu. La première émigration, qui s'étend de 1480 à 1540, est plutôt celle des marchands, tandis que la suivante, qui se dessine vers 1575, est davantage constituée de gens qui fuient les persécutions religieuses de la péninsule ibérique, ou le déclin qui commence à frapper Anvers, en proie aux troubles politico-religieux. Cette seconde émigration influence nettement le milieu hispanique de Rouen en provoquant un retour aux sources et à la culture espagnole.

L'accroissement régulier de l'importance numérique des colonies espagnoles est un phénomène général qui se vérifie aussi à Rouen; des cinquante-six lettres de naturalité accordées de 1519 à 1568 à des marchands étrangers résidant à Rouen ou désireux de s'y établir, les Espagnols en ont obtenu trente-deux,

soit 57 %.

La colonie espagnole de Rouen se caractérise par deux traits originaux : elle ne s'est jamais constituée dans des cadres institutionnels tels que la nation et, de ce fait, elle manifeste une faculté d'assimilation plus grande.

CHAPITRE II

LES MARCHANDS ESPAGNOLS ET LEURS ACTIVITÉS

Le moteur essentiel de la « diaspora castillane » est le commerce. L'importation et l'exportation constituent deux aspects inséparables et complémentaires de ses activités.

Leur commerce porte surtout sur la laine de Vieille-Castille, les matières colorantes, les épices, le sucre et les fruits exotiques, l'alun et le sel; à ces impor-

tations répondent les achats de toile de Rouen et de Normandie et de grains. Mais ils ne se limitent nullement aux opérations de nature strictement commerciale; ils se font les spécialistes de l'assurance maritime dont ils introduisent l'usage à Rouen et, à cet effet, obtiennent la création d'un Greffe des polices et assurances, à côté de la juridiction consulaire. Les Espagnols s'intéressent à tous les aspects du commerce maritime, et, à ce titre, participent au financement des grandes expéditions.

Ces marchands obéissent à un certain nombre d'habitudes commerciales; ils ont souvent recours à un parent pour les représenter en Espagne; les matières de leur commerce sont à peu près toujours les mêmes; et, surtout, ils ont toujours le souci de maintenir le double sens du trafic entre l'Europe du Nord et la

péninsule Ibérique.

CHAPITRE III

LES ESPAGNOLS DANS LA CITÉ

L'assimilation des Espagnols n'est généralement pas le fait de la première génération qui s'établit à Rouen; ceux-ci viennent pour s'y livrer au commerce et jeter les fondements de la fortune financière de la famille qui lui servira de tremplin vers la fortune sociale.

Cependant, ils en posent déjà les premiers jalons, en obtenant des lettres de naturalité. La société rouennaise s'ouvre largement à eux et n'hésite pas à leur offrir ses héritières; mais à la fin du xvie siècle, on constate un net retour

à l'endogamie.

Les Espagnols de Rouen sont parmi les acquéreurs réguliers de rentes, rentes constituées par des particuliers ou rentes sur les aides. Ils semblent avoir des disponibilités importantes et être disposés à les investir dans des opérations financières rentables à long terme. Ces achats de rentes servent souvent leur politique d'acquisitions immobilières, car, persuadés de la supériorité des revenus fonciers, ils investissent une partie de leur fortune en biens-fonds.

Les offices sont pour la bourgeoisie le moyen de s'élever dans la hiérarchie sociale; elle les accapare et les Espagnols, bien assimilés à cette bourgeoisie, l'imitent. L'étape suivante est le service direct de la monarchie. Et à partir du moment où une famille marchande, d'origine espagnole ou rouennaise, accède aux offices, elle accède en même temps à la noblesse, le plus souvent définitivement.

L'assimilation des Espagnols se manifeste également par une participation active à la vie municipale et politique, et aussi à la vie de leur paroisse. Toutefois, leurs liens avec leur pays d'origine et avec les autres colonies espagnoles d'Europe demeurent très étroits.

CONCLUSION

La seule colonie qui s'assimile parfaitement au milieu rouennais est la colonie espagnole. Les facteurs déterminants de l'assimilation sont de deux ordres : d'abord une volonté bien arrêtée chez l'étranger de faire souche dans sa nouvelle patrie, et une bienveillance certaine de la part de ceux qui l'accueillent. Or, seuls les Espagnols réunissent ces deux conditions.

PIÈCES ANNEXES